



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations en nature

Question écrite n° 99871

Texte de la question

Nombre d'administrés s'inquiètent de la réalité de la prise en charge financière par la sécurité sociale de la totalité des dépenses engagées pour soigner les victimes du Médiateur. Aussi, M. Lucien Degauchy appelle-t-il l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la nécessité du remboursement de ces frais pour des patients qui, s'étant vu prescrire ce médicament, souffrent aujourd'hui des affections qui en découlent. Il le remercie de bien vouloir lui confirmer cette prise en charge financière par la collectivité.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99871

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1446

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)